



VIDÉO Samuel Schmid a étonné plus d'un sénateur, hier, par son emphase. Néanmoins, le débat crucial du programme d'armement, la semaine prochaine au National, s'annonce nettement plus houleux. A moins que le PS, désireux d'éviter le retour d'un blochérien au Conseil fédéral, ne décide, une fois n'est pas coutume, de ménager le ministre de la Défense. BERNE, LE 15 SEPTEMBRE 2008

Samuel Schmid reprend vie sous le feu des élus

DÉFENSE

Le ministre franchit le cap des Etats et attend maintenant le coriace obstacle du National.

XAVIER ALONSO BERNE

«Le résultat parle de lui-même.» Et le sourire, bien que retenu, de Samuel Schmid aussi. Hier soir, à la sortie du Conseil des Etats, le ministre de la Défense sait qu'il a réussi le premier examen de cette session sous haute tension. Le Bernois répond rapidement à la

presse avant de s'éclipser, visiblement rasséréiné.

«Samuel Schmid a renforcé aujourd'hui son image, analyse l'écologiste vaudois Luc Recordon. On l'a peut-être enterré un peu vite. Mais les questions discutées aujourd'hui étaient sans grand enjeu (*lire ci-dessous*). La question cruciale reste le programme d'armement, la semaine prochaine au National.» Et là, pour le sénateur vaudois, Samuel Schmid aurait peu d'illusions à se faire. «L'opposition devenue habituelle des Verts, de l'UDC et d'une majorité du PS

reste inchangée. Dans les groupes, les décisions sont prises.»

Néanmoins, Samuel Schmid a joué d'emphase comme rarement. Clair, concis, vivant, voire dur dans ses réponses à ses anciens collègues UDC. «J'ai tout d'abord été surpris par son attitude! Combatif sans être agressif», glisse le radical neuchâtelois Didier Burkhalter. On l'a même vu taper du poing sur le pupitre. Ou plutôt laisser tomber lourdement ses mains, sans toutefois faire trembler ses quatre stabilos, comme en signe de dépit quand il pointe les

contradictions du parlement.

«Par le passé, Samuel Schmid cherchait toujours le compromis. Aujourd'hui, il n'a pas hésité à dire les choses. Il faut une cohérence entre le cadre financier et les missions attribuées à l'armée», poursuit le radical neuchâtelois.

Pactiser avec le diable

«Il a défendu son armée avec conviction. Il a été combatif», concède Hannes Germann (UDC/SH). Néanmoins, le sénateur a trouvé son ex-collègue de parti «touché, fatigué». Dans le



«combat» agendé la semaine prochaine au National, Hannes Germann en appelle à la modération des démocrates du centre. Mais un regard en l'air le souligne comme un vœu pieu. «Il faut qu'on arrive à différencier les faits et la personne de M. Schmid. D'autant plus qu'on joue avec le feu! Quand je parle avec mes électeurs, ils ne com-

prennent pas toujours ce qu'on fait à Berne.»

Pour le Fribourgeois Alain Berset, la cause semble pourtant entendue. «Ce qui me frappe, c'est que l'UDC est prête à voter contre ses convictions, à tout rejeter, dans le but d'abattre, *ad personam*, un conseiller fédéral. C'est sans

précédent.»

Son salut viendra-t-il donc d'ailleurs? «Pourquoi pousserait-on Samuel Schmid vers la sortie, pour que l'UDC installe un blochérien dans son fauteuil?» La question rhétorique de la sénatrice vaudoise Géraldine Savary donne le ton de ce qui bruisse au Palais fédéral. En coulisses, Samuel Schmid

consulte, interroge, tâte le terrain. Auprès de ses collègues du Conseil fédéral, et auprès des partis. Selon l'hebdomadaire *Sonntag*, le Bernois serait même prêt, pour sauver son siège, à pactiser avec le diable. Il aurait proposé une rencontre à Christian Levrat, le président du PS, dont la position sera décisive pour sa survie. . .

Les sénateurs avalisent les cours de répétition à l'étranger

Le Conseil des Etats s'est montré globalement favorable aux missions de l'armée à l'étranger. Il s'est rallié hier par 35 voix contre 4 au projet de Samuel Schmid concernant les cours de répétition à l'étranger, refusé par le National. Un soldat, de milice ou profession-

nel, pourrait être obligé d'effectuer un service à l'étranger.

Pour les militaires de milice, il s'agirait de cours de répétition dont le but de l'instruction ne pourrait être atteint en Suisse.

Concernant l'envoi de soldats à l'étranger pour des missions de paix, le parlement

ne devrait se prononcer que si l'engagement armé comprend plus de 30 militaires ou dure plus de six mois.

Le Conseil des Etats a en outre refusé de limiter l'appui que l'armée apporte aux autorités civiles, comme les services de garde devant les ambassa-

des ou l'envoi de militaire lors d'événements tels que le Forum économique mondial de Davos.

Dans un autre chapitre, les sénateurs demandent au Conseil fédéral un rapport sur le transfert de la justice militaire à la justice civile. **ATS**



24 heures édition complète

16.09.2008

Seite 3 / 3

Auflage/ Seite 97494 / 4

9001

Ausgaben 300 / J.

6643472

EVD / PD / UVEK / EFD / EDI / EJPD

Dieser Artikel erschien in folgenden Regionalausgaben:

Titel

Auflage

24 Heures La Côte

13'809

24 Heures Lausanne et région

45'402

24 Heures Nord Vaudois

17'596

24 Heures Riviera Chablais

20'687